



## Présentation du Service d'Accueil de Jour

Le service est ouvert au moins 220 jours par an du lundi au vendredi. Les horaires d'accueil sont de 9h30 à 17h00, excepté une fois par semaine jusqu'à 16h00 pour permettre un temps de réunion entre les accueillants et les responsables du service.

Après un temps d'accueil, les accueillants se répartissent selon les activités ou ateliers tout au long de la journée. L'offre de service tient compte des choix et des centres d'intérêts des accueillants. Elle prend en compte les capacités de concentration et de fatigabilité de la personne accueillie.



Les activités ou les ateliers avec les accueillants ou les partenaires extérieurs réunissent des groupes de 4-7 personnes. Ces temps ont lieu le matin et l'après midi. Ils sont proposés en fonction des 5 axes (Bien-être, Vie quotidienne, communication et accès aux nouvelles technologies, Activités physiques et sportives, Vie artistique et culturelle).

Des temps individuels existent pour des questions spécifiques avec le référent de l'accueilli.



Des temps de rencontres entre accueillants et accueillants permettent des échanges sur la vie du service ou sur l'actualité du moment propre à chacun ou sur des aspects extérieurs au service.

Des temps d'évaluation ont lieu régulièrement. Au moins deux fois par an, un bilan est fait. Il en est rendu compte en assemblée avec les accueillants et les accueillants en présence des responsables de service :

- ✓ un bilan annuel au printemps permettant de procéder aux nécessaires modifications et évolutions pour l'année à venir en tenant compte des moyens budgétaires tout en offrant des expériences renouvelées et adaptées aux accueillants,
- ✓ un bilan semestriel à l'automne permettant les ajustements nécessaires en fonction des disponibilités des accueillants et des accueillants et des partenaires pour le semestre à venir.

Plus globalement, le fonctionnement du service doit favoriser la mise en œuvre du projet du service d'accueil de jour. Les nécessaires évolutions du projet peuvent être ainsi présentées et discutées en Conseil de la Vie Sociale (CVS).

## Quelques paroles d'accueillis...

.....Cela me permet de faire des choix, de prendre confiance en moi !

Grâce à mon projet, on m'a accompagné pour pouvoir avoir mon fauteuil électrique.

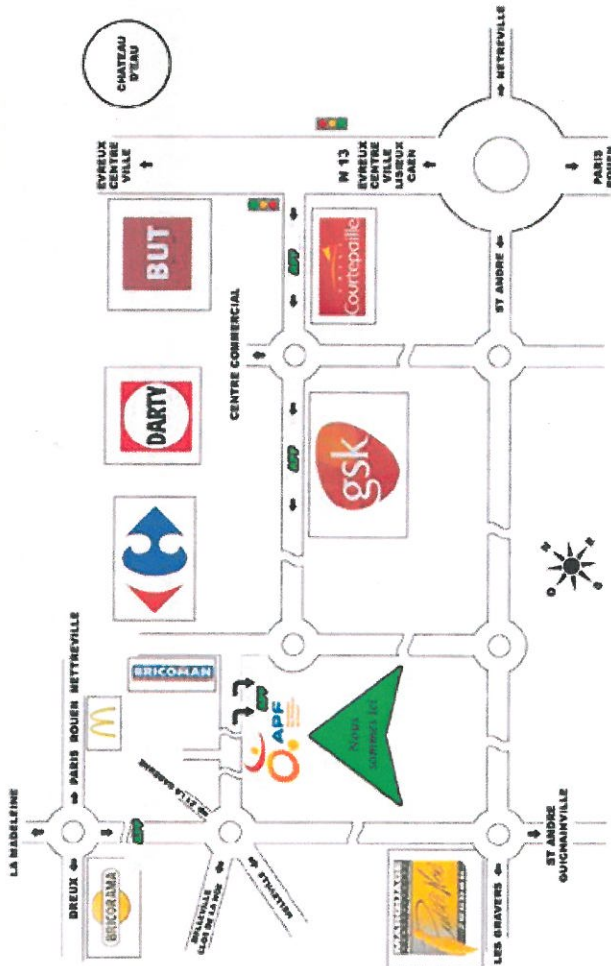
Depuis que je viens, je fais mes propres choix.....

## L'offre d'expériences s'appuie sur 5 principaux axes:

- Communication et accès aux nouvelles technologies
- Activités physiques et sportives
- Vie artistique et culturelle
- Bien-être
- Vie quotidienne

Pour chacun des 5 axes, des activités et des ateliers peuvent être proposés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du service.

- ☛ **La communication et l'accès aux nouvelles technologies englobent :**  
L'informatique, la communication interne, la communication alternative, le journal de l'accueil de jour.
- ☛ **Les activités physiques et sportives peuvent se décliner par :**  
La piscine, l'équitation, le basket-ball...
- ☛ **La vie artistique et culturelle peut se développer à partir de :**  
Visites de musées, réalisations théâtrales, poterie, création de bijoux, percussions, arts plastiques, chant...
- ☛ **Le bien-être peut s'appuyer sur des interventions de :**  
Sophrologue, esthéticien...
- ☛ **La vie quotidienne peut concerner des sujets divers :**  
Cuisine, diététique, courses, bricolage, électricité, jardinage, pâtisserie, visite d'institutions de services publics,...



## Conditions

✓ Le Service d'Accueil de Jour accueille des **adultes âgés de 20 à 60 ans** présentant un handicap moteur, avec ou sans troubles associés. L'orientation est donnée par la CDAPH. Pour obtenir cette orientation, il faut faire la demande auprès de la MDPH. Il est possible de nous contacter pour plus d'informations.



✓ La participation financière est d'au moins 7 €/ jour.

✓ Restauration sur place possible au self au tarif d'environ 4€00.

Il y a aussi la possibilité de déjeuner sur place en apportant un pique nique.



# Service d'Accueil de Jour



**Service Accueil de Jour**  
25 rue concorde  
27930 GUICHAINVILLE  
Tel : 02.32.28.87.14  
Mail : foyer.evreux-2@apf.asso.fr

**Résidence François MOREL**  
13, rue de la ronde  
27000 EVREUX  
Tel : 02.32.39.84.30  
Mail : foyer.evreux@apf.asso.fr